

	Time	Page
Le groupe Africain demande la promulgation d'une loi génétique Les délégués africains à la 5ème Conférence des parties signataires de la Convention sur la diversité biologique à Nairobi réclament la protection des droits des communautés et des fermiers	4 mins. 35 secs.	3
Une agence de défense des droits des animaux condamne le massacre de bébés-phoques en Namibie C'est avec vigueur que le Fonds mondial pour la défense des droits des animaux critique la décision par la Namibie de renforcer son industrie de pêche des bébés-phoques	4 mins. 30 secs.	3
Les cimenteries exhortées à se montrer plus sensibles à l'environnement. Faites des investissements dans la protection et la gestion de l'environnement, défi lancé aux cimenteries africaines au Kenya.	2 mins. 30 sec	4
Ghana : rompre le silence Un nouveau rapport donne plus d'éclaircissement sur la violence contre les femmes du pays	7 mins.	4
Réunion des gouvernements pour réviser l'accord sur la protection de la flore et la faune Africaines Les parties signataires d'un grand accord anti commerce illégal de la faune et la flore se réunissent à Nairobi : les observateurs reconnaissent un pas en avant pour soutenir l'initiative africaine pour la protection de la nature	4 mins 15 secs	5
Zimbabwe : participation encourageante des femmes aux élections Les femmes zimbabwéennes ont fait un grand effort pour renforcer leur participation aux plus récentes élections parlementaires du pays	6mins	6
Le rôle médiateur de la presse en période de conflit Un atelier organisé au Nigéria recommande la modification des responsabilités des médias en période de conflit	3 mins. 8 secs.	6
Préservation des requins en voie d'extinction en Afrique de l'ouest Les défenseurs de la nature demandent la protection des requins et d'autres espèces de patins dans la sous région ouest africaine.	10mins. 6 secs.	7
Le Président Clinton signe deux protocoles importants Les Etats Unis se classent parmi les premiers pays signataires de deux protocoles principaux des Nations unies portant renforcement des normes internationales pour la protection des enfants.	2 mins 9 secs.	8
Urbanisation rapide : une grande menace pour la santé et l'environnement L'urbanisation « sauvage » serait une grande menace pour la santé et l'environnement, selon un rapport des Nations unies.	8 mins 33 secs.	9
Amnistie Internationale exige la cessation de la violence sexuelle en Sierra Léone L'Organisation de défense des droits de l'homme signale que le viol et l'esclavage sexuel seraient les atrocités les plus odieuses du conflit armé de 9 ans en Sierra Léone.	9 mins. 48 secs.	10

Beijing plus 5 : la déception des délégués Africains 9 mins. 11
La Conférence des femmes longtemps attendue a pris fin mais
il semble qu'elle n'ait pas rempli les espérances de plusieurs personnes

L'agriculture de subsistance réduit les forêts du Malawi 1min 9secs. 12
Le Malawi enregistre le plus grand taux de déboisement
au sein de la communauté de développement de l'Afrique australe

A noter

**L'AENS remporte le prix international pour la liberté
de la presse** 1min 28secs. 13

Le pouvoir des chiffres 3 mins 29 secs. 13
Pour Les Enfants

Pour les enfants

Comment Nwapfundhala coupe du bos 6 min 18secs. 13
Nwapfundhala, le lièvre, apprend l'importance de l'amitié

Le premier zèbre 8 mins 9 secs. 14
Pourquoi le zèbre porte un poil brillant rayé de noir et de
blanc sans cornes.

Citations conservation et développement 15

Le groupe Africain demande la promulgation d'une loi génétique

4 mins.35 secs.

Les délégués africains à la récente 5ème Conférence des parties signataires de la Convention sur la diversité biologique à Nairobi du 15 au 26 mai ont souligné le besoin de protéger les droits des communautés et des fermiers contre la piraterie par un effort concerté des agences appropriées qui s'occupent de ces questions.

Dans une déclaration de deux pages, présentée par le délégué éthiopien, le groupe africain a aussi préconisé le renforcement du rôle de leadership des communautés locales dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et de leur participation dans la prise de décision. Le groupe africain faisait partie de quelques 1.500 délégués qui assistaient à la Conférence de Nairobi sur la Convention relative à la biodiversité biologique –COP 5.

Le groupe a, par ailleurs, demandé que des mesures soient prises pour la promotion d'une activité agricole communautaire durable qui emploie des techniques modernes et traditionnelles afin de l'utilisation de l'agro-biodiversité et de la mobilisation des dynamiques écologiques pour la promotion et la protection de la production.

Le groupe a ensuite évoqué le besoin de lois nationales en accord avec la Législation modèle africaine pour la protection des droits des communautés, des fermiers et des éleveurs locaux et pour le règlement d'accès aux ressources biologiques (OUA, 1998).

Dans une déclaration, le groupe a souligné : « Par priorité, on doit trouver une réponse à la question de rapatriement des ressources génétiques de l'Afrique à l'étranger, d'accès aux, et de partage des bénéfices provenant de l'utilisation des ressources génétiques de l'Afrique prévue par la Convention sur la diversité biologique. » Le groupe africain s'oppose à la pratique de faire breveter les formes de la vie et souligne qu'il faut un gros effort pour la promotion d'un environnement global favorable à la biodiversité et à la conservation des forêts et une utilisation durable dans les forums appropriés. Les délégués africains ont prié les agences financières et de développement de tenir compte de l'Agenda 21 en apportant du soutien technique et financier aux initiatives des pays africains afin de renforcer la capacité dans les domaines prioritaires de la Convention sur la diversité biologique.

All Africa News Agency

Une société protectrice des animaux condamne la chasse aux bébés-phoques en Namibie

4 mins. 30 secs.

Le Fonds mondial pour la protection des animaux se préoccupe profondément de la plus récente déclaration du gouvernement namibien qui souhaite renforcer son industrie de chasse aux bébés-phoques. Le cabinet namibien avait la semaine dernière approuvé une recommandation du ministre namibien de la pêche, le Dr. Abraham Iyambo que le nombre des titulaires des permis de chasse aux phoques soit augmenté de deux à quatre. Iyambo avait auparavant indiqué que les autorités prévoyaient une « augmentation massive » des quotas de récolte des phoques en l'an 2000 et ce, pour réduire la population des phoques qui constituerait une menace pour l'industrie de pêche locale en Namibie. La saison de pêche 2000 en Namibie commence le premier août.

Le directeur du Fonds pour l'Afrique australe, Sarah Scarth, a déclaré que l'organisation suit de près l'évolution de la chasse aux phoques depuis des années et qu'il n'existe aucune preuve – scientifique ou autrement – pour justifier l'agrandissement de l'industrie de pêche des phoques en Namibie. Elle a ajouté qu'on a encore des doutes au sujet du maintien du quota actuel de récolte des taureaux. Actuellement il n'existe aucune méthode acceptable pour évaluer la population des taureaux ou pour déterminer le taux

de croissance annuelle. Il serait donc contradictoire d'augmenter le quota pour soutenir une grande industrie de récolte des phoques en l'absence de ces informations.

« Nous ne pouvons citer aucune preuve scientifique qui justifie le massacre des phoques en Namibie en faveur de l'industrie de pêche. Des études à travers le monde, notamment au Canada, montrent que la sur-exploitation des poissons serait responsable de l'épuisement des stocks et non les activités des phoques prédateurs, » déclare-t-elle. « S'il faut accroître les quotas, il serait aussi nécessaire de publier les informations au sujet de la préservation des récoltes pour un examen scientifique indépendant », a-t-elle ajouté.

Le quota de récolte de la Namibie en 1999 était de l'ordre de 30.000 bébés-phoques et 4.000 taureaux phoques. Selon le recensement effectué en décembre 1997, la population des bébés-phoques s'estimait à 905.000. On ignore la population des taureaux-phoques.

Panafrican News Agency.

Les cimenteries exhortées à se montrer plus sensibles

2 mins. 30 secs.

C'est un défi qui a été lancé aux cimenteries africaines. Elles doivent faire davantage d'investissements dans la gestion et la protection de l'environnement afin d'éviter la pollution et protéger les populations des environs.

Le ministre kenyan du Tourisme, du Commerce et de l'Industrie, Nicholas Biwott souhaite qu'elles ne se concentrent pas sur les bénéfices au détriment de l'environnement et la santé humaine. Il tenait ce propos au cours d'un séminaire sur les effets du ciment. Biwott aimerait que les grandes cimenteries du Kenya jouent un rôle important pour l'assainissement de l'environnement qu'elles ont exploité. Les cimenteries devraient suivre l'exemple de la cimenterie Bamburi basée à Mombasa, célèbre par ses activités de réhabilitation de l'environnement.

« Il serait utile que l'industrie du ciment consacre davantage de fonds à la protection de l'environnement », souligne le ministre qui exhorte les compagnies à encourager des innovations. Parrainé par l'Office kenyan des normes, le séminaire a réuni les principaux acteurs de l'industrie du ciment du pays.

A noter que le Kenya consomme plus de 50.000 millions de tonnes métriques de ciment par an, soit 50kg par habitant chaque année.

Panafrican News Agency

Ghana : rompre le silence

7 mins

La violence contre les femmes est une réalité mais rares sont celles qui acceptent de partager leurs expériences. La plupart du temps, les femmes rencontrent des difficultés qui les découragent de parler. Et quand elles décident de raconter leurs expériences, elles font rarement confiance aux agences d'état, préférant plutôt s'adresser à leurs familles, aux amis et aux membres de la communauté.

Ce sont là les conclusions d'un nouveau rapport sur la violence contre les femmes et les enfants. Intitulé « Rompre le silence et défier les mythes de la violence contre les femmes et les enfants au Ghana » le rapport a été conjointement produit par le centre d'étude de genre et de documentation sur les droits de l'homme (GSHDRC), la Centrale syndicale (TUC), le centre pour le développement du peuple, (CEDEP), l'Action Aide, l'Association de développement des femmes de Bawku oriental, (BEWDA), le World Neighbours, le Centre pour initiatives de développement durable, (CENSUDI), et Associates in Development (ASSID).

Le rapport couvre 20 districts de toutes les 10 régions du pays. Les techniques de recherche impliquaient des discussions de groupe, des questionnaires et des interviews.

Le rapport a souligné l'importance de la famille et des amis comme soutien pour les femmes victimes de la violence. 9 sur 10 femmes victimes de la violence physique se sont confiées à leurs familles, aux leaders religieux et aux amis tandis que 1 sur 10 a révélé son expérience aux agents d'état (la police et la justice).

Selon le document les femmes ne veulent pas parler de leurs expériences pour certaines raisons dont la honte, la timidité, la capacité de la société de banaliser l'expérience des femmes en matière de violence et le manque de confiance de la part des femmes envers les agences qui s'occupent du sujet. Il faut aussi citer des comportements culturels et sociaux, les mesures adoptées auparavant contre les auteurs de la violence, les coûts financiers, la crainte et la pression exercée par les familles. Par exemple, 2 sur 10 victimes n'ont pas abandonné leurs partenaires mâles violents à cause des pressions des familles et des amis tandis que près de la moitié des femmes interviewées n'ont pas quitté à cause de leurs enfants.

Selon le document, la violence sexuelle telle le viol, l'inceste, et l'harcèlement est généralement un sujet tabou. La presse y accorde peu d'attention et on en parle difficilement. Les mêmes raisons sont évoquées pour les rapports sexuels forcés. En ce qui concerne les coûts financiers, le rapport note que 18% des femmes agressées et blessées ne cherchent pas à se faire soigner parce qu'elles sont pauvres.

En conclusion, le rapport souligne le besoin de renforcer la capacité des organisations et des individus afin qu'ils puissent répondre aux cas de violence signalés. Et pour ce faire, il faut des politiques et des procédures de réponse et des règles pour le recueil et la gestion des informations sur la violence contre les femmes et les enfants.

« La recherche », déclare le professeur Akua Kuenyehia de la Faculté des droits à l'Université du Ghana, « fournira aux personnes qui s'intéressent au sujet des données nécessaires pour combattre la violence et y trouver une solution. »

Accra Mail

Réunion des gouvernements pour revoir les rapports sur la protection de la faune et la flore africaines **4 mins. 15secs.**

Les parties signataires d'un accord clé sur le commerce illégal de la flore et la faune en Afrique ont tenu une réunion à Nairobi au Kenya le 5 juillet pour passer en revue des rapports dont celui de l'Onu et d'autres sur l'état de réalisation de leurs efforts.

Le Conseil d'administration de « l'Accord de Lusaka » sur l'opération coopérative d'application des mesures anti commerce illégal de la flore et la faune – s'est réuni au siège de sa commission spéciale au Département de la faune et la flore du Kenya.

« Il s'agit d'un autre pas important en avant dans l'effort pour soutenir les initiatives des gouvernements africains qui luttent contre le commerce illégal de la flore et la faune, » déclare Jim Sniffen, responsable des relations publiques du Programme des Nations unies pour l'environnement, (Pnue). L'Accord de Lusaka a été préparé sous les auspices du Pnue et le Conseil d'administration étudie les rapports du directeur exécutif de l'agence et celui du directeur de la commission spéciale de Lusaka.

Généralement connue sous le nom de « l'interpol africain pour la faune et la flore », la Commission spéciale a vu le jour au terme de l'Accord pour combattre les crimes contre la faune et la flore en Afrique

par la coopération en matière d'investigations et par le partage et la diffusion des informations. Les membres du Conseil d'administration, dont les 6 parties signataires de l'Accord, font aussi le bilan de leurs activités afin de faciliter les travaux de la Commission spéciale. Selon le Pnu, les responsables de la Commission, en collaboration avec des offices nationaux désignés, ont réussi des opérations secrètes trans-frontalières qui se sont soldées par la saisie des centaines de tonnes de défenses d'ivoire et d'armes à feu et l'arrestation de plusieurs braconniers.

Les parties signataires sont la République du Congo, le Kenya, le Lesotho, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. L'Ethiopie, l'Afrique du Sud et le Swaziland ont signé le traité qui est entré en vigueur le 10 décembre 1996.

Nations Unies.

Participation encourageante des femmes Zimbabwéennes aux élections

6 mins.

Les femmes zimbabwéennes ont tenté d'accroître leur nombre au parlement lors des élections les 24 et 25 juin, 55 des femmes du parti au pouvoir et de l'opposition ayant présenté leur candidature, chiffre le plus élevé de candidates depuis les 20 dernières années.

L'ancien parlement dissout le 11 avril, comptait 21 femmes dont une de l'opposition. La ZANU-PF au pouvoir avait lors des élections présenté 20 candidates. 11 femmes des 120 candidats du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) formé il ya 9 mois ont brigué les parlementaires. Cependant, ceci n'impressionne pas les groupes de pression des femmes malgré la place prioritaire réservée à l'émancipation des femmes dans les manifestes des partis. Par exemple, le MDC a promis la promotion d'un « processus de base » favorable à l'égalité de genre sur le plan économique, social et politique afin que les femmes ne soient pas défavorisées à cause de leur rôle reproductif quand on parle de débouchés d'emploi et d'opportunités économiques.

La ZANU –PF attribue aux femmes un quota minimum de 50 sièges au sein de son comité central. Lors du congrès du parti vers la fin de l'année écoulée, une autre résolution a été adoptée, comme quoi pour toutes les 3 positions les femmes doivent en occuper une. Mais les résolutions n'ont pas encore été mises en application.

Puisque les femmes représentent 52% de la population et le nombre des femmes parlementaires ne dépassant que de peu la moitié du chiffre fixé par la communauté de développement de l'Afrique australe, les mouvements des femmes font pression pour d'autres actions concrètes. Le pays tarde encore à rattraper les autres régions de l'Afrique australe en matière d'équilibre de genre. L'Afrique du sud et le Mozambique sont sur le point de réaliser le quota de 30% prévus dans la déclaration signée en 1997 par les Chefs d'état membres de la communauté, objectif qui doit être atteint par les 14 états membres d'ici 2005.

A l'heure actuelle, l'Afrique du Sud compte le plus grand nombre de femmes parlementaires et au sein du gouvernement dans la région. Le parlement de 400 membres compte 119 femmes, soit 28,08%, chiffre proche du minimum prévu par la déclaration de 1997. Le Mozambique occupe la deuxième position avec 250 parlementaires dont 71 femmes soit 28.5% mais le cabinet avec 37 membres ne compte qu'une femme. Les partis au pouvoir en Afrique du Sud et au Mozambique dont ANC et FRELIMO respectivement pratiquent un système de quota de 30% pour les femmes au sein de leurs mouvements, ce qui a renforcé le nombre des femme qui occupent des postes de responsabilité. Le Malawi, le Swaziland et le Lesotho tiennent la lanterne rouge en matière de représentation des femmes au parlement dans la région. Ils ont chacun moins de 11%. Centre de documentation et de recherche de l'Afrique australe.

Le rôle de médiateur de la presse en période de conflit

3mins 8secs.

Un colloque organisé par une organisation non gouvernementale, Negotiation and conflict Management Group, et parrainé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et l'Office pour initiatives de transition, (OTI), a suggéré, dans un communiqué, une modification radicale du rôle habituel de juriste des médias qui se contentent d'informer et de divertir en période de conflit pour se fixer un objectif qui vise des solutions. Le colloque national portant essentiellement sur la résolution des conflits religieux et communautaire a réuni des leaders religieux et communautaires et des universitaires sans oublier des journalistes de la presse écrite et de l'audio-visuel du Nigéria.

Dans un communiqué à 11 points, les participants sont d'accords que la presse doit souligner les aspects positifs des conflits et non seulement les côtés négatifs comme il en est actuellement le cas au Nigéria. La presse doit aussi soutenir les ong's qui travaillent pour des résultats positifs pour la résolution des conflits. Il faudrait donc un changement du rôle traditionnel de la presse qui fait un reportage sur un conflit, selon le colloque. La presse, maintiennent les participants, complique les choses plutôt que de chercher à résoudre le problème.

Dans son intervention, Joan Mbagwu a souligné que la presse doit contribuer à la gestion des conflits d'une façon constructive qui encourage le développement, le changement, l'entente, la résolution, l'amitié, l'interaction, la communication, le progrès, l'amour et la connaissance. Elle a conclu en maintenant qu'il « serait important que nous adoptions une attitude de coeur ouvert en sachant que tout conflit peut s'avérer une occasion pour le changement et le développement si on le gère bien et nous ne devons non plus permettre que des situations se dégèrent en conflit. »

Post Express

Préservation des requins en voie d'extinction en Afrique de l'ouest

10mins. 6secs.

Plus de 50 espèces de requins et 30 espèces de patins et d'autres poissons semblables vivent dans l'insécurité dans la sous région ouest africaine depuis la Mauritanie jusqu'en Guinée et au Cap Vert.

A cause des activités de l'homme qui surexploite les patins et les requins et du risque de perdre la diversité biologique, des organisations telles que l'Association mondiale pour la protection de la Nature (IUCN) et le Fonds mondial pour la nature (WWF) ont lancé des projets de recherche, de sensibilisation et d'action de suivi sur le terrain. Au niveau mondial, la Fao a depuis 1999 mis au point un plan d'action international de gestion et de préservation des requins, plan d'action qui prévoit des recherches et des règles pour adoption par les états membres. La Fondation du Banc d'Arguin (FIBA) en collaboration avec IUCN et des institutions nationales, met en application, depuis 1997, un projet de recherche sur les requins de la sous région, avec pour objectif la documentation et la surveillance de la situation en Afrique de l'ouest. Les récoltes des lieux de pêche locaux le long des côtes depuis la Mauritanie jusqu'en Guinée, ont été examinées et des renseignements recueillis sur le développement de la population de patins et de requins et les conclusion débouchent sur une situation de surexploitation.

Cette étude montre que certaines espèces dont poisson scie n'existent plus dans la sous région tandis que d'autres telles poisson de paille africain, requin tigre, requin citron ou le grand requin marteau sont en grand danger. Ceci parce que leur biologie se caractérise d'une longue durée de vie, d'une maturité sexuelle très tardive (15 ans ou plus pour certaines espèces), d'une reproduction vivipare pour presque toutes les espèces (elles ne pondent pas d'oeufs mais font accoucher des « bébés » complets et autonomes) avec une période de gestation extrêmement longue (plus d'un an pour certaines espèces) et une fécondité très réduite (moins de 10 « bébés » produits par la plupart des espèces). Parailleurs, le rythme de renouvellement

de la population est si lent que les stocks se réduisent dès une exploitation accélérée et organisée des espèces.

Et pourtant, le requin joue un rôle crucial de régulateur entre les espèces marines et la pénurie croissante peut conduire à la prolifération d'espèces indésirables sinon à un changement radical du comportement des espèces rapaces. La surexploitation et la disparition progressive des requins risquent de perturber l'équilibre de l'ensemble de l'écosystème marin.

La situation se complique par la demande croissante pour les produits de requins. Aujourd'hui, les prix des produits ont enregistré une montée radicale. Un kilo d'une bonne qualité d'ailerons secs coûte plusieurs centaines de dollars américains à Hong Kong et s'achète aux pêcheurs à un prix allant de 50 à 70 dollars américains en Afrique de l'ouest. A cause des avantages que présente un tel marché, qui constitue sans doute la plus grande menace pour la survie de l'espèce, plusieurs pêcheurs se sont spécialisés dans la pêche de requins.

Etant donné les doubles risques socio-économiques et écologiques, les agences de défense de la nature, en collaboration avec la commission de pêche sous régionale, (CSRP), ont récemment organisé un colloque pour des consultations sur la pêche de requin et la gestion durable de l'espèce. Participaient au colloque, tous les acteurs du secteur (pêcheurs, intermédiaires et commerçants) ainsi que des chercheurs scientifiques et des représentants des ministères de la pêche des pays de la sous région.

Les recommandations ont souligné l'importance d'une approche sous régionale aux problèmes de l'espèce et des pêcheurs saisonniers par un plan d'action coordonné de la CSRP. Egalement importants, le renforcement des recherches sur l'environnement et la biologie des espèces et la définition d'un processus d'exploitation afin d'informations sûres pour la révision des mesures et des règlements en place. Les participants se sont mis d'accord sur la nécessité d'adopter des mesures de conservation qui passent par la proection des zones et des périodes de reproduction et la réduction des efforts de pêche. C'est à l'unanimité que la décision a été prise quant au besoin de soutenir les pêcheurs locaux spécialisés dans leurs efforts de reconversion afin qu'ils puissent s'orienter vers d'autres ressources de pêche et se soustraire à la faillite. On doit aussi tenir compte d'autres acteurs-tels, intermédiaires et commerçants. On a prié les donateurs de soutenir les communautés de base et les états prêts à embrasser ces efforts. Enfin, tous les participants ont souligné sans ambage qu'il faut sensibiliser l'opinion publique, développer la compétence des gérants et des acteurs en matière d'information et faire diffuser les connaissances par les médias et des programmes de sensibilisation.

Toutes ces recommandations seront prises en considération au moment où sera élaboré le plan d'action sous régional pour la préservation et la gestion de la population de requins. L'efficacité de cette initiative dépendrait largement de l'engagement des autorités appropriées et du soutien des donateurs.

Pan African News Agency.

Le Président Clinton signe deux protocoles clés

2mins 9 secs.

Le 8 juillet les Etat Unis sont devenus l'un des premiers pays à signer deux protocoles clés de l'Onu qui renforcent les normes internationales pour la protection des enfants après que le Président Clinton eut apposé sa signature aux traités au cours d'une cérémonie au siège de l'Onu à New York.

Se félicitant du gouvernement américain pour la signature des deux protocoles facultatifs à la Convention sur les droits de l'Enfant à la protection contre la prostitution et l'implication dans les conflits armés, le secrétaire adjoint générale de l'Onu, Louise Frechette a déclaré que « la mesure va sans doute encourager d'autres pays à signer les documents. »

Les deux documents traduisent « un sentiment international de la justice et la conviction partagée comme quoi les enfants sont dignes d'amour et de protection », a déclaré le président Clinton qui s'est engagé à présenter les documents au Sénat américain en espérant qu'ils seront ratifiés cette année. Les Etats Unis ont apprécié l'occasion leur offerte pour jouer le rôle de leadership aux négociations qui ont donné naissance aux accords et pour devenir l'un des premiers pays à les signer, a précisé le président Clinton. Il a aussi annoncé qu'il ferait tout pour veiller à ce que les Etats Unis jouent un rôle de premier plan pour la mise en application des protocoles afin de garantir « un avenir beaucoup plus brillant que par le passé » pour les enfants du monde.

Addis Tribune

Urbanisation rapide : une grande menace pour la santé et l'environnement 8mins 33 secs.

L'Urbanisation rapide non planifiée représente un grand danger pour la santé en Afrique australe, ce qui provoque des conditions favorables à la propagation de graves maladies. Ces maladies proviennent des problèmes environnementaux tels eaux contaminées, manque d'hygiène, pollution atmosphérique intérieure provoquée par la fumée, exposition aux moustiques et surpeuplement. Selon un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), Rapport environnement mondial 2000, ces problèmes sanitaires issus de l'environnement dans les pays en développement sont exacerbés par les problèmes naissants de pollution agricole et industrielle. Les produits chimiques utilisés dans ces deux secteurs primaires provoquent et empirent la tuberculose, la bronchite, la maladie du coeur, le cancer et l'asthme. Une exposition accrue aux risques sanitaires conséquences des produits chimiques dans les centres urbains est dangereuse pour les enfants et les femmes enceintes.

La plupart des villes africaines se sont développées comme centres d'administration et d'affaires coloniaux et non pas comme centres industriels et commerciaux dotés de facilités pour abriter une grande population. Ainsi des centres urbains trop coûteux et bien fournis en services sont souvent entourés de colonies moins développées avec peu de facilités mais qui reçoivent la plupart de la population. La qualité de logement et de services varie. Les autorités publiques n'ont pas pu faire face à la croissance explosive de communautés de squatters et de bidonvilles. Les pauvres vivent souvent dans des pièces surchargées le long des plaines inondables ou d'autres zones vulnérables à la pollution parce que c'est le seul endroit où ils peuvent louer ou construire un bâtiment dans les centres urbains du Malawi, de l'Afrique du Sud, de la Zambie et du Zimbabwe, précise un rapport de l'Institut international d'environnement et de développement (IIED). Les activités agricoles le long des bords des ruisseaux se pratiquent généralement autour des villes d'Afrique australe au fur et à mesure que le peuple cherche à combattre la pauvreté, ce qui provoque la contamination des sources d'eaux par les pesticides et les engrais employés dans ces petites terres agricoles sauvages.

Selon le rapport du Pnue, près de la moitié de la population du monde va vivre dans les centres urbains d'ici la fin du 20ème siècle. Actuellement 30 à 60% de citoyens du monde se trouvent dans les pays à bas revenus et habitent dans des bâtiments inconfortables privés de facilités sanitaires, de systèmes d'écoulement des eaux et d'eau potable. Parmi les maladies qui se répandent généralement à cause d'une urbanisation non planifiée, on peut citer la malaria et la fièvre dengue. Les deux principales espèces de moustiques à l'origine de ces maladies ont abandonné leur habitat naturel de forêts où elles se multiplient dans des trous d'arbres pleins d'eau de pluie pour s'adapter à l'environnement urbain où elles se reproduisent dans des canaux, des bidons et des pneus, pots et bouteilles abandonnés.

La qualité de l'air est aussi affectée par l'industrialisation conséquences de l'urbanisation. Le niveau de pollution de l'air n'est ni surveillé ni contrôlé dans la plupart des villes africaines, mais tandis que le niveau de pollution de l'air reste encore réduit par rapport à d'autres régions, ceci tend à devenir un problème

aux niveaux locaux, particulièrement dans les principales villes. La qualité des pluies traduit généralement l'envergure de la pollution atmosphérique dans la région. L'un des plus dangereux des produits de cette pollution est la pluie acide provoquée par l'anhydride sulfureux émis dans l'atmosphère où il se dissout pour former l'acide sulfureux. La pluie acide détruit le sol, les feuilles des plantes et l'eau et entraîne des conséquences néfastes pour la santé humaine.

A cause de ces facteurs de l'environnement, les régions occupées par les citadins pauvres sont souvent fragiles et la concentration des populations contribue à la dégradation de l'environnement. Etant donné que l'urbanisation provoque des effets néfastes sur l'environnement et qu'il est presque impossible de l'éviter, ralentir donc l'exode rural en développant les campagnes renforcerait la capacité d'embauche de ces dernières. Une telle mesure sera complétée par de solides politiques économiques qui découragent l'exode rural. Ceci réduira la pression exercée sur les services et les infrastructures des centres urbains et la dégradation de l'environnement.

Centre de documentation et de recherche de l'Afrique australe.

Amnistie Internationale demande la cessation de la violence sexuelle en Sierra Leone

9min 48 secs.

L'enlèvement, le viol et l'esclavage sexuel par les filles et les femmes en Sierra Leone doivent cesser, déclare Amnistie Internationale dans un rapport publié le 2 juillet 2000. Ces atrocités constituent les traits les plus odieux et horribles de la guerre civile sierra léonaise vieille de 9 ans. « Le viol, l'esclavage sexuel et d'autres formes de violence sexuelle par les rebelles ont été pratiqués d'une façon systématique et généralisée », souligne l'organisation de défense des droits de l'homme qui fait des recommandations spécifiques à toutes les forces en présence et à la communauté internationale en général. Des milliers de femmes de tous âges ont été violées et enlevées. Elles sont souvent forcées à devenir partenaires sexuels ou « épouse » des combattants. Apart la brutalité et la nature traumatisante du viol, l'agression sexuelle peut provoquer de graves blessures physiques, la grossesse forcée, des maladies et même la mort. Les atrocités pratiquées par les rebelles contre les civils s'appliquent aussi aux hommes forcés à violer les membres de leur propre famille, hommes menacés de mutilation par amputation.

Malgré l'accord de paix signé à Lomé au Togo en juillet 1999 entre le gouvernement sierra léonais et le Front révolutionnaire uni (RUF), des cas de violation des droits de l'homme pratiqués contre les civils dont le viol et d'autres formes de sévices sexuels, sont toujours monnaie courante. Les cas de viol se sont multipliés depuis la reprise de l'insécurité et des hostilités en mai. A la mi-mai les rebelles du RUF ont violé et enlevé des filles et des femmes dans la région avoisinant Masiaka, à 40 kilomètres de la capitale Freetown. Parmi les victimes, une femme d'une vingtaine d'années, mère d'un bébé âgé de 5 mois, enlevée au moment où les rebelles ont pris Masiaka. Au moment de son enlèvement elle a été dévêtue et violée par sept combattants. Transportée dans un camp des rebelles, elle a été violée à plusieurs reprises puis forcée à transporter des vivres, à faire la cuisine et à couper du bois.

La Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil) a pour tâche la protection des civils menacés de violence physique. Pour bien assurer cette mission, la Minusil doit adopter une approche plus déterminée et active à la protection des civils dont les filles et les femmes en danger de viol, d'enlèvement et d'autres formes de violence sexuelle. Il faudrait aussi, autant que possible, le déploiement des éléments de la Minusil notamment dans les provinces du nord où se poursuivent des cas d'abus des civils et le doublement d'efforts pour la protection des civils contre les attaques des rebelles.

Il est bien vrai que l'aide est apportée par des organisations non gouvernementales aux victimes du viol et de la violence sexuelle à Freetown, il en faut davantage notamment pour les habitants des régions autre

que Freetown où il existe peu ou pas d'aide, déclare Amnesty Internationale. Au terme du droit international, le viol perpétré par les responsables du gouvernement ou les groupes d'opposition armés en guerre constitue une torture. Le viol commis par les soldats en situation de guerre constitue maintenant un crime de guerre et, s'il est pratiqué systématiquement et à grande échelle, il est considéré comme un crime contre l'humanité. Ainsi, il est soumis à la juridiction universelle.

En Sierra Léone la manière systématique dont le viol et la violence sexuelle ont été pratiqués et à une échelle aussi considérable avec impunité, fait penser à une stratégie délibérée d'application du viol et de la violence sexuelle contre filles et femmes comme une arme de guerre et pour semer la terreur. L'accord de paix de juillet 1999 prévoit une amnistie générale pour tout crime y compris abus des droits de l'homme commis pendant la guerre. Pour Amnesty Internationale, cette amnistie enchassée dans l'accord constitue une violation des principes des droits fondamentaux de l'homme car elle pardonne les personnes qui ont violé avec mépris les droits de la personne humaine et ne prévoit aucune mesure pour décourager d'autres abus. Les Nations unies ont ajouté une précision à l'accord de paix pour souligner que l'amnistie ne s'appliquait pas aux crimes contre l'humanité, aux crimes de guerre et à d'autres graves violations des droits de l'homme.

« On ne peut pas parler d'amnistie pour le viol et la violence sexuelle systématiques commis contre les filles et les femmes en Sierra Léone, actes qui constituent un crime de guerre et des crimes contre l'humanité, » déclare Amnesty Internationale. « Tous les auteurs doivent être jugés »

Amnistie Internationale.

Beijing plus 5 : la déception des délégués Africains

9 mins

A la fin des travaux de la Conférence de Beijing plus 5 jeudi le 8 juin, on était tous d'accord pour reconnaître que la conférence n'a pas abouti. La conférence s'est ouverte sur un ton qui donnait à espérer que les gouvernements allaient non seulement renouveler les engagements entrepris à la 4ème conférence sur les femmes à Beijing en Chine il y a 5 ans mais aussi qu'ils adopteraient d'autres mesures pour promouvoir l'égalité de genre. Mais vers la fin de la conférence, les délégués libéraux et les organisations non gouvernementales ont constaté qu'ils menaient un combat d'arrière – garde pour défendre la plate-forme d'action de Beijing 1995, document dont la révision pour mise en application faisait l'objet de la conférence.

La semaine a été marquée par des négociations difficiles pour un document de travail acceptable à tous les gouvernements. Ce qui aurait dû être une évaluation des progrès réalisés par les pays en matière d'émancipation des femmes était devenu une occasion pour reprendre les controverses d'antan au sujet des droits sexuels et reproductifs. Applaudie par un groupe d'Ong africain, la négociatrice du G77 Timi Kuripamo Agary a déclaré. « Nous avons tout fait pour retenir la plate forme d'action de Beijing. Nous avons tout fait pour ne pas l'affaiblir. » Elle a indiqué que les pays du G77 en général et le groupe des pays africains ont obtenu quelques accords qu'ils peuvent tolérer. Il s'agit de ceux relatifs aux implications en matière de genre de la dette et la globalisation et d'un engagement des pays développés comme quoi ils entendent respecter le chiffre plafond de 0,7% de revenu national brut pour le déboursement de l'aide. Mais les droits fondamentaux ont été atténués au cours de la conférence. Il s'agit des droits sexuels et reproductifs et l'adoption des droits des femmes entant que droits de l'homme.. Selon Amnesty Internationale, « certains gouvernements tentent toujours de revenir sur la Plateforme d'Action de Beijing et d'affaiblir les conclusion des travaux d'il y a 5 ans. On suppose qu'il s'agisse de Beijing plus 5, et non de Beijing moins 5. » On n'a pas pu s'entendre sur les conclusions de la conférence au cours des négociations. Les pays du G77 et les pays développés partageaient des points de vue non identiques au sujet

de la dette, la globalisation et la pauvreté. Les groupes musulmans et chrétiens et les pays libéraux n'ont pas pu se mettre d'accord sur les droits sexuels et reproductifs. Un négociateur a déclaré, « il n'y a jamais eu de négociations aussi difficiles. Elles s'étaient complètement embourbées »

Entretiens, les Ongs africaines ont publié un rapport critique à l'égard de l'Onu pour le traitement dont elles ont été victimes. « Nous sommes déçues qu'on nous a fait nous sentir étrangères au processus. On dirait que nous avons renoncé à la liberté de participation, » déclare une déléguée d'une Ong zambienne, Gladys Mutukwa.

Ce n'est que tout récemment que les gouvernements africains ont commencé par se réunir à cause de mauvaise organisation et manque de ressources. Alors que les pays développés se préparaient et se réunissaient depuis des mois, le groupe africain ne s'est réuni que durant la semaine de la conférence. Bien que quelques pays, notamment ceux de la communauté pour le développement de l'Afrique australe se soient bien distingués aux négociations, on n'a pas pu cacher l'absence de l'Afrique. Un examen du projet de déclaration de la conférence montre qu'aucun progrès n'a été fait vis-à-vis de la question critique de genre jugée importante pour les femmes africaines.

L'expérience de frustration à la conférence de Beijing plus 5 suscite des préoccupations comme quoi le mouvement des femmes est en passe d'être « bureaucratisé ». L'initiative globale pour l'émancipation des femmes est devenue un processus difficile réservé exclusivement aux technocrates, ce qui ne laisse plus de place dans les coulisses pour l'émancipation et l'activisme politiques. Aux conférences des Nations unies, tous les efforts et toute attention se concentrent sur « le document », « les paranthèses », et « le langage. »

« Le mouvement international des femmes doit se réaffirmer, » déclare la représentante sud africaine, Pregs Govender. La plus grande leçon de Beijing Plus 5, dit-elle, c'est que « le mouvement des femmes est en passe d'être coopté. Nous sommes devenus technocrates plutôt qu'agents de transformation. L'émancipation des femmes est une affaire purement politique et pourtant la conférence était généralement un processus apolitique. L'activisme était relégué au second plan »

A la veille de la fin du sommet, des femmes frustrées se sont présentées à l'extérieur de la salle de conférence de l'Onu vêtues de T-Shirts portant cette inscription, « Nous ne nous reculerons jamais. » Exclues du processus, les femmes ont pu décharger leur colère en marge de la conférence.

On ne s'attendait pas à une fin. Au début du 21ème siècle, on dirait que, pour les femmes le temps ne bouge plus.

Inter Press Service Africa

L'agriculture de subsistance provoque la destruction des forêts du Malawi

1min. 9 secs.

Le Malawi enregistre le taux de déboisement le plus élevé des 14 états membres de la Communauté de développement d'Afrique australe. Ironiquement, l'Angola déchiré par la guerre enregistre le taux le plus bas.

Le directeur adjoint malawit des forêts, Paulos Nwale a révélé à la PANA que le taux de déboisement du pays est plus de 1,8% contre 0,2% en moyenne dans la plupart des états membres de la communauté. M. Nwale, membre du comité de coordination technique du secteur forestier de la communauté a indiqué que le taux élevé de déboisement du Malawi s'explique par la pratique excessive de l'agriculture de

subsistance qui implique le défrichage de grandes parcelles de terres. A la longue la pratique provoque la diminution de la fertilité du sol, a-t-il précisé. « L'explosion démographique contribue aussi au taux élevé de déboisement au Malawi, » a ajouté M. Mwale. Au moins 50.000 hectares de forêts malawites sont défrichés chaque année et les gardes forestiers reconnaissent un taux très élevé de consommation de ressources naturelles.

Panafrican News Agency.

A noter...

L' AENS : lauréat du prix international pour la liberté de la presse **1 min 28 secs.**

L'African Eye News Service, AENS a été jeudi aux Etats Unis sacré lauréat du Prix international Knight pour la liberté de la presse. Le grand prix est attribué en reconnaissance des personnes et des organisations qui ont fait des contributions concrètes au développement des médias dans leur région. Les participants sont nommés par les associés de la Knight International Press, qui sont des journalistes américains qui se déplacent à l'étranger pour partager leur compétence avec leurs collègues. Le prix sera présenté au cours du dîner annuel pour excellence en journalisme au centre international des journalistes le 11 octobre, 2000 à Washington D.C.

African Eye News Service (South Africa)

Le pouvoir des statistiques **3mins. 29 secs.**

Il suffit tout simplement de montrer à un sceptique deux ou trois chiffres pour le convaincre. C'est là le pouvoir des statistiques. Et la presse s'en sert mieux que toute autre personne. La plupart du temps, on a eu recours aux chiffres pour faire des précisions, pour appuyer un argument et pour faire avancer des préjugés acquis ou génériques.

C'est donc dans ce contexte qu'il faut une attention objective et critique au rythme auquel la presse occidentale publie des statistiques sur l'Afrique. Depuis la déclaration de la pandémie du sida en Afrique, la plupart des organisations de média de l'occident se sont engagées dans une grande bataille de publicité, ce qui a vraiment contribué à éveiller la conscience sur la situation en Afrique.

Les chiffres publiés ont aussi été pris pour valables à cause de la réputation des organisations. Parfois, ces chiffres se justifient mais c'est le contraire dans certains cas. Et ils sont purement faux et sans fondement. A titre d'exemple, une chronique d'analyse de CNN.com publie, « sida : l'Afrique en danger » et ajoute que « l'Afrique de l'ouest n'est pas aussi mal touchée que (l'Afrique de l'est) mais 1 sur 20 adultes au Nigéria, le pays le plus peuplé de l'Afrique..... est séro-positif. Chaque minute un autre Nigérian est infecté ».

On sait que le Nigéria est réputé pour pénurie de chiffres et de facilités de recherche, on peut donc se demander, « où la CNN a eu les chiffres qu'elle a publiés ? »

CFC

Pour les enfants

Comment Nwapfundhala coupe du bois **6 min 18 secs.**

Nwapfundhala, le lièvre, et Nwafene, le babouin, faisaient la cour aux femmes dans un village et Nwapfundhala fut le premier à trouver une copine. Nwafene était très jaloux de son succès, ce qui allait empoisonner les relations entre les deux amis. Enfin, Nwapfundhala dit à Nwafene, « Ne t'en fais pas pour ça, mon vieux, je vais te trouver une petite amie. »

Or Nwafundhala était très prudent. Il choisit une fille qui n'avait jamais fait la connaissance de Nwafene et lui expliqua que l'apparence n'était pas tout – ce qui comptait c'est le caractère intérieur. Après la description par Nwafundhala du caractère de Nwafene en terme louable, et glorieux, la jeune fille ne pouvait pas le repousser et ainsi, Nwafene a une copine à lui. Cependant les relations entre les deux étaient encore empoisonnées.

Un jour Nwafundhala décida de faire apprendre à Nwafene. « Vien avec moi couper du bois, » dit-il à sa petite amie. Elle prit la hache et les deux se rendirent dans la brousse sans se presser. Nwafundhala choisit un arbre qu'ils coupèrent, ouvrirent en fendant et creusèrent, puis ils remirent ensemble les deux côtés creusés qui reprirent l'apparence d'un arbre normal. Puis ils le mirent debout au même endroit où il poussait et rentrèrent chez -eux.

Le lendemain, Nwafundhala dit à Nwafene, « Allons couper du bois avec les filles ». Ainsi les deux filles prirent les haches et les suivirent dans la brousse. Nwafundhala marchait devant, se dirigeant vers l'arbre creux. A la vue de cet arbre, il l'indiqua à sa petite amie et dit d'une voix forte en présence des autres, « tu vois cet arbre ? C'est l'arbre que je vais couper avec ma tête. » Puis le petit Nwafundhala se sentant sûr de lui-même, se dirigea d'un air important vers l'arbre qu'il tapa légèrement avec sa tête. L'arbre creux se fracassa par terre en un tas de bois fendu en éclats.

La copine de Nwafene regardait avec admiration, les yeux écarquillés et sans tarder Nwafene dit, « Bien sûr, je lui ai appris à faire ça. Voilà justement comment je coupe mon bois, tu le sais. » Il chercha des yeux un arbre et ce qu'il choisit était un peu plus grand que celui de Nwafundhala. Après tout, il était beaucoup plus fort qu'un simple lièvre – mais malheureusement, il a choisi un arbre de bois de plomb.

« Voilà l'arbre que je veux, » annonça-t-il.

« Vous allez m'observer le couper avec ma tête. » Très persuadé qu'il réussirait, Nwafene s'approcha à quelques pas de l'arbre. Puis il baissa la tête et se précipita à toute vitesse contre l'arbre. **FRACAS !**

Jamais Nwafene ne tenterait plus de montrer qu'il est plus fort que Nwafundhala.

Shangani folktales

Le premier zèbre

8min. 9secs

Au commencement lorsque tout fut neuf sur la terre et tous les animaux se ressemblaient et n'avaient ni cornes spéciales ni poils colorés. Le créateur s'occupait encore de ses grandes oeuvres qu'il voulait terminer et il fit une multitude de cornes de diverses tailles et de poils de tous types et couleurs. Le travail terminé, il garda les cornes et les poils dans une grotte proche des bords d'un grand lac.

Le créateur envoya chercher tous les animaux qui habitaient les plaines herbues en les invitant à se rendre dans la grotte le lendemain matin pour choisir des cornes et des poils qui leur conviendraient. Ceci provoqua un frisson d'agitation et d'espérance et les animaux s'impacientaient de voir ce qui leur était réservé comme cornes et poils par le créateur.

Tous les animaux, sauf le zèbre qui ne se préoccupait toute sa vie que de quoi manger. On savait parmi les animaux que le zèbre était gourmand. Au moment où tous les animaux se dirigeaient vers le lac à l'aube, le zèbre refusa de les rejoindre. S'il fallait faire un tel long voyage, il faudrait prendre un bon repas d'herbes et il ne voyait pas pourquoi les animaux s'enthousiasmaient autant pour des cornes et des poils. Les animaux exhortèrent le zèbre à se presser pour aller à la grotte mais il murmura qu'il ne viendrait qu'après avoir pris une bouchée d'herbes. Les animaux sont partis écoeurés en abandonnant le zèbre mal élevé.

Des heures plustard, le zèbre décida qu'il avait mangé à sa faim et se mit en route en trottant vers le lac suivant une trace dressée par les autres animaux. Au moment où il s'approchait du lac, certains des animaux retournaient aux plaines et le zèbre s'étonne de leur changement en apparence. L'éléphant a choisi un poil plutôt morne et gris mais il avait une belle paire de défenses d'ivoire. Le lion lui, a choisi un poil luisant couvert de poussière avec une crinière royale de cheveux longs et noirs. La martre portait un poil noir brillant et de larges cornes courbes. L'un après l'autre, le zèbre traversa tous les animaux vêtus de leurs nouveaux poils. Enfin, il rentra dans la grotte que le rhinocéros en sortait. Malheureusement, le rhino était myope. Il a choisi un poil plusieurs fois trop large et ample pour lui. Il a aussi pris des cornes inégales et les fixa sur son nez. En bref, le rhino paraissait bizarre mais il semblait satisfait.

Dans la grotte il ne restait qu'un poil rayé de noir et de blanc. Il n'y avait plus de cornes. Le zèbre qui avait encore faim après ce long voyage ramassa vite le poil. C'était tout à fait différent. Il s'en moquait. Il ne cherche même pas de corne. Il avait encore faim. Entre temps, dans les plaines les animaux se félicitaient. Le zèbre y arrive. Il ignore tous les autres animaux et se met à manger. Les animaux constatent son poil bizarre rayé de noir et de blanc et commencent par rigoler. « Le zèbre n'a pas de cornes et il porte un poil bizarre et étrange, » crièrent Duiker et les animaux avec mépris. Le zèbre s'en fichait. A quoi sert une corne car ce qui compte, c'est de manger ? Aujourd'hui, le zèbre ne souhaite pas avoir une corne mais il est toujours gros et brillant dans son poil bizarre rayé de noir et de blanc.

When the hippo was hairy.

Citations conservation et développement

« La nature est souvent cachée, parfois maîtrisée mais jamais anéantie. »

Francis Bacon,

Essayiste et philosophe, 1561-1626

« Il faut révéler la terre de nos ancêtres »

Thomas Bullfinch, 1794-1867

« Le soleil, la lune et les étoiles auraient dû disparaître depuis longtemps s'ils étaient à la portée des êtres humains rapaces. »

Havelock Ellis,

Essayiste et psychologue, 1859-1939

« Dieu nous a donné la terre pour notre existence. Ceci entraîne une grande responsabilité. La terre nous appartient tout comme à ceux qui viennent après nous, et nous n'avons aucun droit, soit sciemment ou inconsciemment, de les faire pénaliser pour rien, ou de les priver des bénéfices que nous sommes capables de leur transmettre. »

John Ruskin.

« On ne peut pas arracher une fleur sans déranger une étoile. »

Francis Thompson,

Poète, 1859-1907